

L E X I Q U E
D E S

RÈGLES

typographiques

E N U S A G E À
L' I M P R I M E R I E
N A T I O N A L E

- ☐ Où mettre les capitales dans un nom d'organisme ?
- ☐ Les sigles ont-ils besoin de points ?
- ☐ Madame, mademoiselle, monsieur : quand peut-on les abréger ?
- ☐ Chiffres arabes, chiffres romains, nombres en toutes lettres : dans quel contexte ?
- ☐ Quelle est la différence entre deuxième et second ?
- ☐ À quoi servent les petites capitales ?
- ☐ Comment présenter une bibliographie ?

Vous qui devez rédiger ou corriger, saisir ou « préparer » un texte, vous vous posez souvent ces questions... et bien d'autres aussi délicates. Grâce à une formule d'utilisation simple, par entrées alphabétiques avec un index à plusieurs niveaux, ce lexique vous aidera à y répondre.

AVANT-PROPOS

Cette troisième édition du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* reprend, en les complétant, les recommandations qui, depuis 1975, date de la précédente édition, semblent avoir répondu à l'attente de ses utilisateurs.

Mais le monde évolue, la PAO est apparue, élargissant l'audience de cet ouvrage. Balbutiante à ses débuts, maintenant maîtrisée, la PAO essaie d'approcher la qualité des compositions réalisées par les professionnels de l'imprimerie : les opérateurs de saisie, de quelque origine qu'ils soient, s'intéressent de plus près aux marches typographiques de composition.

Comme les règles du savoir-vivre, les règles du savoir-lire s'adaptent aux nouvelles techniques de communication, mais l'on ne saurait se soustraire à certaines contraintes sans lesquelles la vie deviendrait rapidement insupportable à chacun, à l'homme du visiophone comme au lecteur de mailer. S'il faut admettre qu'en communication imprimée une fantaisie adaptée au message est parfois séduisante, elle sera d'autant mieux appréciée qu'à travers une apparente confusion les règles de composition auront été respectées, facilitant le travail de lecture. Séduire le lecteur et faciliter la lecture résument les qualités d'une bonne typographie.

Ainsi, tel opérateur qui suivra scrupuleusement les marches typographiques recommandées par les codes pourra, par méconnaissance, laisser se couper des nombres composés en chiffres, réduira de façon inconsidérée les approches des caractères, laissera le lecteur avec une fin d'alinéa constituée d'une fraction de mot en haut d'une page... Sans prétendre à la rédaction d'un traité de typographie, c'est afin d'étendre l'usage de ce *Lexique* aux opérateurs de saisie des textes qu'ont été ajoutés quelques conseils de composition signalés en marge des pages.

Euro

Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'euro est la monnaie de 12 États de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Eire, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal). Le symbole de l'euro est €. La centième partie de l'euro est dénommée officiellement « cent ». Les termes « euro » et « cent » doivent, en français, prendre une minuscule à l'initiale et la marque du pluriel ; on écrira donc :

Un euro, des euros ; un cent, des cents

Dans les États membres, la définition du nom « cent » n'empêchera pas, dans la vie courante, l'utilisation de variante. En France, le Conseil supérieur de la langue française recommande d'utiliser le mot « centime » en lieu et place du terme « cent ».

Comme pour « franc » (cf. p. 86), on écrira :

40 euros *ou* 40 €
29,95 € *ou* 29,95 euros et non 29 € 95 *ou* 29 euros 95

LEXIQUE DES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

Abréviations

On distinguera abréviations de circonstance et abréviations conventionnelles.

1. Les abréviations de circonstance sont celles destinées à simplifier l'écriture de certains ouvrages spéciaux (archives, catalogues, codes, dictionnaires, monographies, etc.). Un mot doit être suffisamment long et se présenter avec fréquence pour en être l'objet. Ces abréviations n'ayant de valeur que pour un ouvrage donné, il sera utile d'en dresser une liste à l'intention du lecteur.

2. Constituent des abréviations conventionnelles : les chiffres, les symboles (qui font l'objet de prescriptions légales) et les abréviations courantes qui sont fixées par l'usage et ne peuvent être modifiées sans risque de confusion.

On évitera les abréviations dans le cours du texte des travaux littéraires et des travaux courants non spécialisés. Par contre on les emploiera systématiquement dans les tableaux, notes, références, parties du texte composées entre parenthèses et, de façon générale, partout où la simplification ne peut nuire à la présentation et à la compréhension du texte.

On ne rencontre pas en principe d'abréviations dans les œuvres poétiques classiques ni dans les actes notariés.

L'abréviation se fait :

- par retranchement (toujours devant une voyelle et sans altérer, autant que possible, le radical du mot) des lettres finales que l'on remplace par un point, exception faite pour les points cardinaux ;
- par retranchement des lettres médianes, la (les) finale(s) maintenue(s) étant mise(s) en supérieures ou en bas de casse sans point abrégatif.

Les abréviations par retranchement d'une seule lettre finale ne sont pas permises.

EXCEPTIONS :

bdc. : bas de casse
i. e. : *id est*
s. l. n. d. : sans lieu ni date
s. g. d. g. : sans garantie du gouvernement
loc. cit. : *loco citato*
loc. laud. : *loco laudato*

Les abréviations par retranchement des deux lettres finales ne sont tolérées que dans le cas où elles sont indispensables :

liv. *pour* livre

Il est nécessaire d'exprimer une partie suffisante du mot abrégé pour permettre de le reconnaître aisément :

Éc. des chartes *plutôt que* Éc. d. ch.

Certaines abréviations ayant plusieurs significations (sc. : scène ou science; coll. : collection ou collaborateur...) ne seront pas employées si leur interprétation est douteuse. De même, pour certaines expressions pouvant être abrégées de plusieurs façons (bd ou boul., f° ou fol.), en particulier sous une forme latine ou française (c'est-à-dire : *i. e.* et c.-à-d.; ouvrage cité : *op. cit.* et ouvr. cité) on veillera à employer toujours la même forme dans un même ouvrage ou dans une collection.

Le point abrégatif n'exclut pas l'emploi des signes de ponctuation exigés par la phrase, mais il se confond avec le point final ou les points de suspension.

Que pensez-vous de l'emploi souvent abusif de l'abréviation etc.?

Abréviation des nombres ordinaux : on abrégera première, deuxième, troisième... : 1^{re}, 2^e, 3^e, et non 1^{ère}, 2^{me} ou 3^{ème}...

Il convient de rappeler que 1°, 2°, 3°... sont les abréviations de *primo*, *secundo*, *tertio*..., le signe supérieur étant un o et non un zéro.

On proscrira la répétition des signes ou des lettres pour indiquer la pluralité :

§ 5 et 6 et non §§ 5 et 6
p. 8-17 et non pp. 8-17
f^{es} 2 et 3 et non ff. 2 et 3

La même observation s'applique à « etc. », abréviation qui ne doit jamais être renvoyée au commencement de la ligne (particulièrement à la fin d'un alinéa), ni répétée, ni suivie de points de suspension.

ABRÉVIATIONS COURANTES

Cette liste rassemble quelques exemples et n'est évidemment pas limitative.

Acad.	Académie
adj.	adjectif
Admin.	Administration
anc.	ancien
ann.	annexe
Antiq.	Antiquité
append.	appendice
apr.	après
apr. J.-C.	après Jésus-Christ
arch.	archives
Arch. nat.	Archives nationales
archéol.	archéologie
arithm.	arithmétique
arr.	arrondissement
art.	article
astron.	astronomie
av.	avant
av. J.-C.	avant Jésus-Christ
bd (<i>ou</i> boul.)	boulevard
bdc.	bas de casse
Bibl. nat. (<i>ou</i> BN)	Bibliothèque nationale
bibliogr. (<i>ou</i> biblio)	bibliographie
biol.	biologie
bot.	botanique
br.	broché
bull.	bulletin
c.-à-d.	c'est-à-dire (voir <i>i. e.</i>)
cap.	capitale
cart.	cartonné
Cass.	Cassation
cf.	<i>confer</i> (comparez avec)
ch.	chant
ch.-l.	chef-lieu
chap.	chapitre
chronol.	chronologie
C ^{ie}	Compagnie
circ.	circulaire
circonscr.	circonscription
C. civ.	Code civil

ABRÉVIATIONS

C. comm.	Code de commerce
C. just. mil.	Code de justice militaire
C. pén.	Code pénal
C. proc. civ.	Code de procédure civile
C. proc. pén.	Code de procédure pénale
C. trav.	Code du travail
col.	colonne
coll.	collection, collaborateur(s)
C ^{on}	canton
CV	<i>Curriculum vitae</i>
del.	<i>delineavit</i> (a dessiné)
dép.	département
dict.	dictionnaire
doc.	document
D ^r	docteur
E	Est
éd.	éditeur, édition
env.	environ
ÉO	édition originale
ÉOF	édition originale française
ép.	épître
épil.	épilogue
etc.	<i>et cetera</i>
Éts	établissements
étym.	étymologie
ex.	exemple
f.	feuillet
fasc.	fascicule
fém.	féminin
fg (ou faub.)	faubourg
fig.	figure
f ^o , f ^{os} (ou fol.)	folio, folios
géogr.	géographie
géol.	géologie
géom.	géométrie
gr. cap.	grandes capitales
graph.	graphique
grav.	gravure
h. t.	hors texte (adjectif et adverbe)
h.-t.	hors-texte (substantif)
hab.	habitants
haut. (ou H.)	hauteur
hist. nat.	histoire naturelle

<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i> (au même endroit)
iconogr.	iconographie
<i>id.</i>	<i>idem</i> (le même)
<i>i. e.</i>	<i>id est</i> (c'est-à-dire) [voir c.-à-d.]
illustr. (ou ill.)	illustration(s)
Impr. nat. (ou IN)	Imprimerie nationale
inf.	inférieur
introd.	introduction
<i>inv.</i>	<i>invenit</i> (a créé, inventé)
invar.	invariable
ital.	italique
<i>JO</i>	<i>Journal officiel</i> de la République française
jur.	jurisprudence, juridique
l.	ligne(s)
larg. (ou l.)	largeur
lat.	latitude
libr.	librairie
liv.	livre
loc.	locution
<i>loc. cit.</i>	<i>loco citato</i> (passage cité)
<i>loc. laud.</i>	<i>loco laudato</i> (passage approuvé)
long.	longitude, longueur (ou L.)
M. (et non Mr), MM.	monsieur, messieurs
masc.	masculin
math.	mathématiques
max.	maximal, maximum
M ^e , M ^{es}	maître, maîtres
mécan.	mécanique
mém.	mémoire
M ^{gr} (<i>plutôt que</i> Mgr)	monseigneur
M ^{lle} , M ^{lles}	
(<i>plutôt que</i> Mlle)	mademoiselle, mesdemoiselles
M ^{me} M ^{mes}	
(<i>plutôt que</i> Mme)	madame, mesdames
ms., mss	manuscrit, manuscrits
mus.	musique
myth.	mythologie
N	Nord
n ^o , n ^{os}	numéro, numéros
N.B.	<i>nota bene</i>
N.D.A.	note de l'auteur
N.D.E.	note de l'éditeur
N.D.L.R.	note de la rédaction

ABBREVIATIONS

N.D.T.	note du traducteur
nouv.	nouveau, nouvelle
numism.	numismatique
O (<i>ou</i> W ¹)	Ouest
<i>op. cit.</i>	<i>opere citato</i> (ouvrage cité) [<i>voir</i> ouvr. cité]
<i>op. laud.</i>	<i>opere laudato</i> (ouvrage approuvé)
ouvr. cité	ouvrage cité (<i>voir op. cit.</i>)
p.	page(s)
p. cap.	petites capitales
p. ex.	par exemple
p. i.	par intérim
p. o.	par ordre
paragr. (<i>ou</i> § ²)	paragraphe(s)
part.	partie
phot.	photographie
phys.	physique
<i>pinx.</i>	<i>pinxit</i> (a peint)
pl.	planche(s)
P.-S.	post-scriptum
QG	quartier général
rel.	relié, reliure
r°	recto
R.S.V.P.	répondez s'il vous plaît
S	Sud
sc.	scène, science
<i>sc., sculp.</i>	<i>sculpsit</i> (a sculpté, a gravé)
s. d.	sans date
s. l.	sans lieu
s. l. n. d.	sans lieu ni date
sect.	section
SP	service de presse
<i>sq.</i>	<i>sequiturque</i> (et suivant[e])
<i>sqq.</i>	<i>sequunturque</i> (et suivant[e]s)
St-, Sts-	Saint-, Saints- (n. propres)
Ste-, Stes-	Sainte-, Saintes- (n. propres)
subst.	substantif

1. Pour éviter la confusion qui pourrait se produire entre la lettre O et le chiffre 0 dans certains travaux comportant des notations de latitude et de longitude.

2. Le signe § ne s'emploie que devant un chiffre, jamais après l'article ou un déterminatif quelconque.

suiv.	suivant(e)[s]
sup.	supérieur
suppl.	supplément
t.	tome
trad.	traducteur, traduction
T.S.V.P.	tournez s'il vous plaît
v.	vers (poésie)
v°	verso
vol.	volume

À signaler que prennent la marque du pluriel de nombreuses abréviations (apocopes) devenues dans la langue courante de véritables mots :

des accus	des motos
des autos	des photos
des cinémas, des cinés	des pneus
des dactylos	des radios
des métros	des stylos
des micros	des taxis

Académie

Ce mot prend une capitale initiale quand il désigne une institution à caractère unique et national et qu'il est déterminé par un nom commun ou un adjectif. C'est le cas des cinq compagnies qui composent l'Institut (de France) :

l'Académie française
l'Académie des inscriptions et belles-lettres
l'Académie des sciences
l'Académie des beaux-arts
l'Académie des sciences morales et politiques

et celui d'autres sociétés savantes comparables, en France et à l'étranger :

l'Académie de marine
l'Académie de médecine
l'Académie de poésie et de musique
l'Académie royale espagnole
l'Académie des sciences (de l'URSS)
l'Académie suédoise
l'Académie royale (belge) de langue et de littérature françaises

Le mot *Académie* prend également une majuscule quand il est employé seul comme abréviation d'*Académie française* :

l'Académie fut fondée par Richelieu en 1635

ACCENT (utilité de l')

et lorsqu'il désigne une école philosophique grecque :

l'Académie
l'Ancienne Académie
la Nouvelle Académie

Par contre, toujours au sens de « société savante » mais déterminé par un nom propre, le terme *académie* se composera en bas de casse :

l'académie Goncourt
l'académie Ronsard
l'académie de Bourges
l'académie des Jeux floraux

De même lorsqu'il désigne l'une des circonscriptions universitaires françaises :

l'académie d'Aix-Marseille
l'académie de Toulouse
l'inspecteur d'académie

Enfin, employé comme un nom commun au sens de « lieu où l'on pratique un art ou un sport », *académie* s'écrit naturellement avec une initiale bas de casse :

une académie de danse
une académie de billard

Accent (utilité de l')

En français, l'accent a pleine valeur orthographique. Son absence ralentit la lecture et fait hésiter sur la prononciation, sur le sens même de nombreux mots. Aussi convient-il de s'opposer à la tendance qui, sous prétexte de modernisme, en fait par économie de composition, prône la suppression des accents sur les majuscules. On veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition *À*. On évitera ainsi de désorienter le lecteur ou même de l'induire en erreur comme ce pourrait être le cas dans les deux exemples suivants, si les accents étaient omis :

ENFANTS LEGITIMES et ENFANTS LÉGITIMÉS de Louis XIV
ETUDE DU MODELE et ÉTUDE DU MODELÉ

Les polices non pourvues de tous les accents utilisés en français sont à l'origine de compositions accentuées en partie. Lorsqu'il s'agit de textes en grandes capitales, il conviendra dans tous les cas d'opter pour l'une des deux formules TOUS ACCENTS ou SANS ACCENTS et de proscrire les textes incomplètement accentués.

L'accentuation des noms propres est quelquefois négligée sur la copie dactylographiée (utilisation de majuscules non accentuées). Confiée à l'initiative du compositeur et du correcteur, la restitution de ces accents peut se révéler très délicate.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ORTHOGRAPHIQUES

Les verbes en *-er* portant un accent aigu sur l'avant-dernière syllabe (ex. : régler, accélérer, digérer) changent l'accent aigu en accent grave devant une syllabe muette, *mais conservent l'accent aigu au futur et au conditionnel* (ex. : je règle, je réglerai, je réglerais).

On veillera également à ne pas omettre l'accent circonflexe des première et deuxième personnes du pluriel du passé simple (nous aimâmes, vous fîtes, nous lûmes), de la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif (qu'il aimât, qu'il fût, qu'il lût) et de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent des verbes en *-aître* (il connaît, il paraît).

Enfin, ce n'est qu'au masculin singulier que les participes passés des verbes « devoir » et « mouvoir » prennent l'accent circonflexe :

dû (*mais* dus, due, dues)
mû (*mais* mus, mue, mues)

QUELQUES PIÈGES DE L'ACCENTUATION

On remarquera, dans la liste suivante, que certains mots dérivés ont un accent qui n'existe pas dans le radical (exemple : réclusion *mais* reclus ; ténacité *mais* tenace) ; à l'inverse certains dérivés perdent l'accent du radical (exemple : fantomatique *mais* fantôme ; gracier, gracieux *mais* grâce)

abîme	allègement	bâiller (ouvrir la
abrégement	ambiguïté	bouche)
aciérie	âpre	bâillon
accru	aromate	barème
acre (surface)	arôme	Barthélemy
âcre (saveur)	assèchement	bateau
afféterie	assécher	béâtre (Acad. béâtre)
affût	assener	benêt
age (aratoire)	assidûment	benoît
aîné	atome	besicles
albâtre	avènement	bohème
alêne	axiome	Bohème
allèchement	bagou	bohémien
allègement	bailler (donner)	Bohémien

boîte	crèmerie	il éclot (Acad.)
boiter	crêpe	égout
boiteux	crêper	égrener
brasero	crêperie	emblème
brèche	crépi	emboîter
bûche	crépine	empiècement
ça et là	crépon	empiètement
câble	crépu	emplâtre
cafétéria	crête	encablure
canoë	Crête (île)	enchaîner
Casimir(-)Perier	crêter	il enclot (Acad.)
cela, ça	crétois	engouement
celer	cru (vin)	enjôler
chaîne	crû (de croître)	entraîner
chalet	crue, crues, crus	envoûter
Chalon-sur-Saône	crument	éperdument
Châlons-sur-Marne	cyclone	épître
chapitre	débâcle	événement
châssis	déboîter	exigu, exiguë
châtaigne	deçà	extrême
Chateaubriand	déceler	extrêmement
Châteaubriant	décru	extrémité
chenet	dégainer	faciès
chrême	dégât	faine
chrome	dégoût	faite
chute	déjà	fantomatique
ciguë	déjeuner (<i>mais</i> jeûner)	fantôme
cime	delà	féerie
Clemenceau	il déplaît	féverole
il clôt	dépôt	fibrome
côlon (intestin)	dessèchement	flâner
compatir (de pâtir)	dessouler (Acad.)	flûte
il (se) complaît	dévoit	foret (outil)
condottiere	diffamer	fraîche
cône	dîme	fret
congrûment	dîner	fût (subst.)
conique	diplomatie	futaie
connaître	diplôme	futaille
continûment	disgrâce	futé
coreligionnaire	disgracier	gâche
cote (coter)	dôme	gâchette
côte	douceâtre	gâchis
coteau	drainer	gaiement
cotre	drolatique	gaieté
coûter	drôle	Gaîté (rue de la)
crâne	dû (de devoir)	gaine
crânien	due, dues, dus	Gallieni
crème	dûment	gangreneux

gelinotte	infamie	prêteur (qui prête)
gène	ingénument	psychiatre
gène (biol.)	irrecouvrable	ptôse
genèse	irréligieux	puîné
genet (cheval)	irréremédiable	pupitre
genêt (plante)	irréprochable	pylône
Gênes	irréversible	racler
Genève	à jeun	rafler
Genevois	jeune	rafraîchir
Génois	jeûne	ragoût
geôle	jeûner	râler
Georgie (USA)	jeûneur	râper
Géorgie (URSS)	Liège	rapière
il gît	Liégeois	râteau
gîte	liséré	râteler
gnome	mâchicoulis	râtelier
gnose	malström	ratissier
goéland	mânes	rebelle
goémon	maraîcher	rébellion
goitre	mèche	receler
goulument	Megévan	reclus
grâce	Megève	réclusion
gracier	mitre	recouvrable
gracieux	moelle	recru (épuisé)
grêle	moellon	recrû (recroître)
grève	moutier	recrue, recrues, recrues
Guatemala	mû	refrêner
Guatémaltèque	mue, mues, mus	règle
guérilla	Nigeria	règlement
hache	Nigérien	règlementaire
haine	nûment	réglementer
haler (tirer)	paître	régler
hâler (brunir)	pâmoison	reître
hâve	paraître	renâcler
havre	pâturer	rengainer
Havre (Le)	paturon	repartie
holà	pâtir	réplétion
huître	pédiatre	retable
ïambe	pèlerin	rets
icône	pèlerinage	réversible
iconoclaste	pêne	réversion
îlot	piqûre	révision
incongrûment	il plaît	revolver
indu	poêle	ru
indûment	poème	ruche
infamant	prétendument	ruine
infâme	pretentaine	Saint-Saëns
infânement	prêteur (magistrat rom.)	sécréter

ACCENTS (LANGUES ÉTRANGÈRES)

sécrétion	tâter	troène
soûl, soûler	tatillon	urètre
spécimen	ténacité	Venezuela
Staël (M ^{re} de)	toit	Vénézuélien
sur (de surir)	traîne	veto
sûr	traître	voilà
symptôme	trêve	voûte
syndrome	Trèves	zone

Accents utilisés dans les langues étrangères

Voir Lettres accentuées.

Achevé d'imprimer

Mention disposée en fin de volume indiquant notamment la date de fin de tirage, le nom de l'imprimeur, éventuellement les particularités de l'ouvrage, notamment l'indication du caractère de composition et du papier du tirage.

Acronymes

Voir Sigles.

Acte (théâtre)

Parties principales d'une pièce de théâtre, les actes se numérotent en chiffres romains grandes capitales :

Britannicus, acte III ; *Le Cid*, acte V

Adjectifs de couleur

Voir Couleur (adjectifs de).

Administration

Voir Organismes d'État.

Adresse

Voir Code postal.

AFNOR

Association française de normalisation, Tour Europe, CEDEX 7, 92080 PARIS LA DEFENSE.

Organisme placé sous le contrôle de l'État, dont le rôle consiste à déterminer des normes applicables aux techniques, aux sciences et à de nombreuses activités humaines, en accord avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

La norme constitue le résultat d'un accord librement consenti représentant un équilibre entre les exigences des utilisateurs (usagers, industriels ou consommateurs), les possibilités techniques de la production, les demandes de la distribution, les contraintes économiques des uns et des autres et l'intérêt général représenté par l'Administration.

L'une des fonctions essentielles de l'AFNOR est la diffusion en France des normes ainsi définies, leur application étant légalisée par décisions ministérielles.

NOTA. – Les normes sont classées en :

NF : Norme française ;

NF/EN : Norme française reproduisant intégralement une norme européenne ;

NF/ISO : Norme française reproduisant intégralement une norme internationale.

Agence

Voir Organismes internationaux et Sociétés.

Âges

Dans les ouvrages courants les nombres s'appliquant à des années et fractions d'années se composent en chiffres arabes lorsqu'ils expriment une durée de vie :

Mozart mourut à l'âge de 35 ans.

mais :

Il venait d'atteindre sa quinzième année.

S'appliquant à l'une des quatre périodes mythologiques :

l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge de fer

ou à une époque historique :

l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer

le mot *âge* s'écrit avec une initiale bas de casse, de même que le terme qui le définit. La seule exception est faite pour :

Moyen Âge

Algèbre

Voir Mathématiques (composition des).

Alinéa (composition en)

Voir Présentation du texte.

Allégorie, personnification, symbole

Les noms communs employés comme allégorie, symbole ou personnification se composent avec une capitale initiale :

les flèches de l'Amour
La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime
La Liberté éclairant le monde
La Mort portant sa faux
Le tombeau du Soldat inconnu

Il en est de même des noms d'animaux, de plantes, d'objets ou d'abstractions personnifiés dans les fables et contes :

le Chêne et le Roseau
la Cigale et la Fourmi
la Besace
l'Envie

On mettra également des capitales aux symboles contenus dans les devises :

Liberté, Égalité, Fraternité
Dieu et mon Droit

Allemand (composition de l')

Les seules lettres accentuées en allemand sont ä, ö, ü. En lettres capitales, ces accentuations sont obligatoires, mais on peut aussi rencontrer Ae, Oe, Ue. Le double s peut se rencontrer sous la forme ß.

Les noms communs – comme les noms propres – prennent la capitale, ainsi que les adjectifs employés substantivement et les pronoms désignant les personnes à qui l'on parle.

Les guillemets sont utilisés soit sous les formes » (ouvrante) et « (fermante), donc à l'inverse du français, soit sous les formes „ (ouvrante) et " (fermante).

Les deux-points, les points d'interrogation et d'exclamation sont collés au mot qui les précède.

Ne pas couper : « ch » et « sch »

lachen → la-[chen

waschen → wa-[schen

et naturellement,

Sachschaden → Sach-[schaden.

Si « ck » doit être coupé, il devient « k-[k » :

drücken → drük-[ken.

Les abréviations courantes se terminent par un point :

bezw.	beziehungsweise	(respectivement)
ca.	circa	(environ)
d. h.	das heißt	(c'est-à-dire)
Dr.	Doktor	(docteur)
einschl.	einschließlich	(y compris)
Fr.	Frau	(Madame)
Frl.	Fräulein	(Mademoiselle)
Hl.	Heilig [subst.]	(Saint)
hl.	heilig [adj.]	(saint)
Hr.	Herr	(Monsieur)
Nr.	Nummer	(numéro)
Pf.	Pfennig	(monnaie)
Pfd.	Pfund	(livre)
S.	Seite	(page)
s.	siehe	(voir)
St.	Sankt	(saint)
Str.	Straße	(rue)
u.	und	(et)
u. a.	unter anderem	(entre autres)
usw.	und so weiter	(etc.)
vgl.	vergleiche!	(cf.)
z. B.	zum Beispiel	(par exemple)
z. Z.	zur Zeit	(actuellement)

ainsi que les nombres ordinaux :

17. Jahrhundert	(xvii ^e siècle)
IV. Band	(volume IV)